



CCCE

COMITÉ
CONSULTATIF
COUTUMIER
ENVIRONNEMENTAL

RAPPORT MORAL & FINANCIER 2024





CCCE

COMITÉ
CONSULTATIF
COUTUMIER
ENVIRONNEMENTAL



Discours du Président Joseph Marie Rock WAMYTAN

*Chers membres du Conseil,
Chers représentants des chefferies,
Chers partenaires,*

L'année 2024 a été marquée par une crise grave, qui a touché l'ensemble du pays et entraîné l'arrêt prolongé de l'Usine du Sud. Dans ce contexte difficile, le CCCE a poursuivi ses missions, avec sérieux et constance. Nous avons assuré le lien entre les populations, les autorités coutumières et l'industriel, en portant une parole claire sur les enjeux environnementaux liés au blocage du site. Plusieurs réunions ont été organisées en lien avec le Conseil Coutumier Drubéa-Kapumë et le FPRES. Elles ont permis de poser un cadre commun, à travers les résolutions adoptées à la Conception en novembre.

Sur le plan technique, nous avons poursuivi nos travaux :

- Analyse des études transmises par PRNC,*
- Suivi du projet d'émissaire marin,*
- Lancement des études partenariales avec l'CEIL, malgré les retards,*
- Et consolidation de notre cellule technique.*

Sur le plan financier, le CCCE présente un résultat excédentaire. La gestion reste maîtrisée et nous permet d'envisager l'année à venir avec plus de stabilité.

Pour 2025, nos priorités sont claires :

- Mettre en œuvre les résolutions coutumières,*
- Garantir un suivi environnemental rigoureux,*
- Continuer d'informer les populations,*
- Et préparer les discussions à venir dans la perspective d'un changement d'actionnariat chez PRNC.*

Je tiens à remercier les membres du bureau, les conseillers, et toute l'équipe technique pour le travail accompli dans un contexte particulièrement contraint.

*Sincèrement.
JMR WAMYTAN*

2. Rapport Moral 2024

2.1 Présentation du CCCE

Le comité consultatif coutumier environnemental (CCCE) est une association de loi 1901 créée le 29 octobre 2009 dans le cadre du Pacte pour un développement durable du Grand Sud, signé entre la société Goro Nickel (désormais Prony Ressources NC), le Conseil coutumier de l'aire Drubéa Kapumë (CCDK), les sénateurs de l'aire Drubéa Kapumë, et le comité Rhéébù Nùù.

Le CCCE a pour missions :

- De favoriser l'information continue des populations voisines, de participer au développement continu des programmes de surveillance environnementale et de suivi des opérations d'exploitation ;
- D'instaurer une discussion permanente entre la société Prony Resources New Caledonia (PRNC) et les populations voisines du site industriel sur les problématiques environnementales et sociales ;
- De garantir la participation des instances coutumières au suivi environnemental de l'Usine du Sud mais également à la prise en considération du savoir traditionnel kanak.
- De favoriser la mise en valeur du patrimoine traditionnel kanak au sein des opérations de l'industriel.

2.2 La gouvernance

2.2.1 Composition des membres du CCCE

Les membres du CCCE composant le conseil et le bureau ont été renouvelés par les membres de droit lors de l'assemblée générale du 26 janvier 2023 à la tribu de Goro.

Au début d'année 2023, la composition des membres du CCCE est la suivante :

Assemblée Générale : Membres de droit (12 membres et 1 observateur PRNC)		
Membres de droit	Titulaires	Suppléants
Senat coutumier	Justin Gaïa	Pascal WADECLA
Conseil Drubéa Kapumë	John TINDAO	Rudolph TOGNA
Chefferie Touaourou-Waho	Adrien KOROMA	Bernard VOUTI
Chefferie de Goro	Jean-Pierre AGOURERE	Julien AKOUGNI
Chefferie Unia	Lambert TARA	A désigner
Chefferie Conception	Rudolph TOGNA	Maurice DHOU
Chefferie L'île Ouen	Pascal WADECLA	Louis COMBO
Chefferie Saint-Louis	Jean-Pierre WAMYTAN	A désigner
Chefferie Mont-Dore	Adolphe MOYATEA	A désigner
Chefferie Ile des pins	Charles NEOERE	Adrien APIKAOUA
Chefferie Païta	Jean-Claude KOMEDJI	A désigner
Comité Rhéebu Nùù	Siléva MAPOU	André VAMA
Prony Ressources NC (Observateurs)	Daniel RONEICE	Yann VESSILLER

Conseil CCCE : Membres (15 conseillers et 2 observateurs)		
Entités	Titulaires	Suppléants
Senat coutumier	Justin GAIA	Victor AKAPO
	Pascal WADECLA	Gaby DREMON
Conseil Drubéa Kapumë	Gilbert KATE	Rock Joseph WAMYTAN
	Noël TOGNA	Jocelyn OUAKA
	Charles AKOUGNY	Robert ATITI
	Christophe VAKIE	Charles NEOERE
	Jean-Claude KOMEDJI	Michel NADOBA
Les Chefferies de la commune de Yaté	Jean-Pierre AGOURERE	Adrien KOROMA
Les chefferies de la commune du Mont-Dore	Jean-Pierre WAMYTAN	Angélique WADECLA
Chefferie Ile des pins	Éric VANNHO	A désigner
Comité Rhéébu Nùù	André VAMA	Martial ATITI
	Gil TARA	Steeve OUETCHO
	Alain MOUYRI	Jean-Henrik KOUTCHAOUA
	Siléva MAPOU	Lambert TARA
	Bernard VOUTI	Maurice DHOU
Prony Ressources NC (Observateurs)	Daniel RONEICE	Charles VAKIE
	Yann VESSILLER	Mathilde VERDIER

Bureau : Membres	
Fonction	Titulaires
Président	Joseph Rock Marie WAMYTAN
Vice-Président	André VAMA
Trésorier	Siléva MAPOU
Secrétaire	Jean-Pierre AGOURERE

2.2.2 Bilan des réunions interne au CCCE

* Représentation en assemblée générale CCCE

Les membres de droit se sont réunis en assemblée générale mixte le 17 décembre 2024. Ces réunions ont porté principalement sur l'approbation du bilan moral et financier de l'exercice 2023 ainsi que l'approbation des comptes.

La crise insurrectionnelle débutée le 13 mai 2024 a engendré des décalages dans notre calendrier d'approbation des comptes. L'équipe technique a également présenté la synthèse technique des bilans environnementaux de PRNC de 2023. Ces bilans portent sur les suivis réglementaires du milieu eaux douces, eaux souterraines, milieu marin, air ambiant, rejets atmosphériques, émissions aqueuses, suivi du barrage KO2, faune, flore, captages, stations d'épuration, déchets et opérations de revégétalisation. Enfin les résolutions actées à la suite des assemblées plénières du CCDK du 7 et 29 novembre ont été présentés à l'ensemble des membres de droits et conseillers du CCCE lors de cette assemblée générale mixte.

**CCCE****COMITÉ
CONSULTATIF
COUTUMIER
ENVIRONNEMENTAL****Assemblée générale mixte 2024**

<u>Date</u>	<u>Ordre du jour</u>
17/12/2024	1. Emargement de la liste des présents et vérification du quorum, 2. Présentation et approbation du bilan moral du CCCE pour l'exercice 2023, 3. Présentation et approbation du bilan comptable de l'exercice 2023, 4. Présentation et validation de la synthèse des suivis environnementaux 2023 de PRNC et lancement des tournées d'informations dans les tribus, 5. Information sur les réunions plénières du CCDK du 7 et 29 novembre 2024 : résolutions du CCCE, 6. Questions diverses.

Le tableau de présence ci-après permet d'indiquer la participation de chaque membre de droit aux assemblées générales

Bilan de présence des membres de droit

Membres de droit	Assemblée Générale Mixte du 17/12/2024
<i>Sénat Coutumier</i>	1
<i>Conseil Coutumier Drubéa Kapumē</i>	1
<i>Chefferie de l'île des Pins</i>	1
<i>Chefferie de l'île Ouen</i>	1
<i>Chefferie d'Unia</i>	1
<i>Chefferie de Touaourou - Waho</i>	1
<i>Chefferie de Goro</i>	1
<i>Chefferie du Mont-Dore</i>	1
<i>Chefferie de Saint-Louis</i>	1
<i>Chefferie de la Conception</i>	1
<i>Chefferie de Palta</i>	1
<i>Comité Rhéébu Nùù</i>	1
<i>Prony Resources NC</i>	1

Représentation en conseil CCCE

3 réunions de conseil ont été organisées en 2024. A noter, que la réunion du 17 décembre 2024 s'est déroulée en format assemblée générale mixte. Le conseil du 14 février 2024 a été réuni pour une visite du site industriel, afin de faire le point sur l'avancement du chantier Lucy avec les services opérationnels de PRNC.

Réunion de Conseil 2024

<u>Date</u>	<u>Ordre du jour</u>
19/01/2024	1. Renouvellement de la Présidence du CCCE à la suite du décès du Président KATE Gilbert 2. Présentation des objectifs et missions du CCCE pour 2024 3. Questions diverses ;
14/02/2024	Visite du chantier Lucy (PRNC) à Goro - Kwé Ouest
07/11/2024	1. Mot d'ouverture du Président du CCDK sur la situation générale 2. Rapport du CCCE sur le suivi environnemental de PRNC 3. Point de situation sociale et économique dans les tribus du CCDK 4. Point sur PRNC- Parole au FPRES.

Visite du chantier Lucy du 14 février 2024 - Site industriel PRNC – Kwe Ouest





CCCE

COMITÉ
CONSULTATIF
COUTUMIER
ENVIRONNEMENTAL



*Visite du chantier Lucy du 14 février 2024 -
Site industriel PRNC – Kwe Ouest*



*Visite de la fosse minière du 14 février 2024 – Mine
de Goro*



*Visite de la fosse minière du 14 février 2024 –
Mine de Goro*

Lors de la réunion du 19 janvier 2024, le conseil du CCCE a nommé le président du CCCE en remplacement de Monsieur Kate Gilbert, décédé en décembre 2023. Les conseillers ont également validé les objectifs 2024 de l'association. Les objectifs sont les suivants :

- Mise en application de la convention relative à la mise en œuvre des articles 12 et 15 du Pacte pour un Développement Durable du Grand Sud (voir pièce jointe)
- Suivi des incidents PRNC en 2024
- Synthèse technique de l'ensemble des études initiées par le CCCE
- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation de l'environnement
- Suivi et intégration de l'équipe du CCCE dans les projets/Etudes avec l'Œil en cours

L'avancement de chacun de ces objectifs sera détaillé par la suite.

Lors de la réunion de conseil du 7 novembre 2024, les conseillers ont participé à la réunion plénière des chefferies, convoquée par le Conseil Coutumier de l'aire Drubea Kapumë en vue de la reprise d'activité de l'Usine du Sud, à l'arrêt depuis les émeutes du 13 mai 2024.

Bilan de présence en conseil

Tableau de présence en réunion de conseil

Entité	Titulaire	Suppléant	Conseil du 19/01/2024	Conseil du 14/02/2024	Conseil du 07/11/2024
Sénat Coutumier	Justin GAIA	Victor Akapo	1	1	1
	Pascal Wadecla	Gaby Dremon	1	1	1
Conseil Coutumier Drubéa Kapumë	Joseph Rock Marie Wamytan	A désigner	1	1	
	Noel Togna	Jocelyn Ouaka	1	1	
	Jean-Claude Komedjie	Michel Nadoba (décédé, A désigner)	1		
	Jean-Charles Akougni	Robert Atiti	1		1
	Christophe Vakie	A désigner	1	1	1
Chefferie de Yaté	Jean-Pierre Agourèrè	Adrien Koroma	1	1	1
Chefferie du Mont-Dore	Jean-Pierre Wamytan	Angélique Wadecla	1	1	
Chefferie de l'Ile des Pins	Eric Vannho	A désigner	1		1
Comité Rhéébu Nùù	Siléva Mapou	Lambert Tara	1	1	1
	André Vama	Martial Atiti	1	1	1
	Bernard Vouti	Maurice Dhou	1	1	1
	Gilles Tara	Steeve Ouetcho	1		1
	Alain Mouyri	Jean Henrik Koutchaoua	1	1	1
Prony Resources NC	Daniel Roneice	Charles Vakie	1		1
	Yann Vessiller	Mathilde Verdier	1	1	1

Réunion de bureau du CCCE

Au cours de l'année 2024, le bureau s'est réuni à treize occasions. Afin de traiter des problématiques spécifiques, les membres du bureau ont été mandatés à onze reprises. Un compte rendu a été établi pour chaque mission ainsi que pour chacune des réunions du bureau.



Réunion de conseil du 19 janvier 2024 : renouvellement de la présidence



CCCE

COMITÉ
CONSULTATIF
COUTUMIER
ENVIRONNEMENTAL

<u>Type Réunion</u>	<u>Date</u>	<u>Ordre du jour</u>	<u>Lieu</u>
Mission CCCE	11/01/2024	Réunion PRNC : Projet d'optimisation de l'émissaire marin	Siège PRNC - Malawi
Bureau	16/01/2024	1. Validation des factures/devis, 2. Présentation du Conseil du 19/01/2024, 3. Convention avec l'avocat Jérôme BOUQUET-ELKAIM, 4. Questions diverses	Bureau Pacte
Bureau	26/01/2024	1. Validation des factures, 2. Validation PV Conseil du 19/01/2024, 3. Prise de fonction de Monsieur Wamytan Rock en qualité de Président du CCCE, 4. Questions diverses.	Bureau Pacte
Bureau	09/02/2024	1. Validation des factures/Devis, 2. Réunion préparatoire visite Lucy du 14/02/2024, 3. Dossier de PAC des 10 orifices supplémentaires sur émissaire marin, 4. Questions diverses.	Bureau Pacte
Bureau	16/02/2024	1. Validation des factures - Point d'activité CCCE, 2. Rencontre avec Althéo - Mme Barbier Christine : point sur les prestations sociales et RH, 3. Convention de mutualisation des moyens entre structures du Pacte, 4. Questions diverses.	Bureau Pacte



<i>Bureau</i>	11/03/2024	1. Validation des factures/devis, 2. Dossier d'ajout des 10 trous sur émissaire marin : retour de PRNC suite du courrier CCCE du 21/02/2024 et recherche de bureau d'étude pour état initial écotoxicologique, 3. Convention CEIL : lancement des études et discussions en cours, 4. Questions diverses.	Bureau Pacte
<i>Mission CCCE</i>	19/03/2024	Projet d'optimisation de la capacité de diffusion de l'émissaire marin Tribu de Goro	Tribu de Goro
<i>Bureau</i>	23/04/2024	1. Validation des factures/devis, 2. Devis à jour des documents bancaires de l'association, 3. Validation de la mission de l'expert-comptable - Audit des comptes du CCCE, 4. Entrevue avec l'avocat, Maître Jérôme Bouquet-Elkaïm 5. Questions diverses.	Bureau Pacte
<i>Mission CCCE</i>	30/04/2024	Projet d'optimisation de la capacité de diffusion de l'émissaire marin Tribu de Ouara Ile Ouen	Tribu de Ouara
<i>Bureau</i>	13/05/2024	1. Validation des factures/devis, 2. Point de situation suite à la tournée d'information sur Ouara sur le projet d'optimisation du débit de rejet de l'émissaire marin de PRNC : rencontre des chefferies de l'aire Drubéa Kapumé, rencontre du CCDK, représentation de l'Ile Ouen au CCCE, 3. Approbation de la liste des jours fériés 2024, 4. Questions diverses.	Bureau Pacte
<i>Mission CCCE</i>	30/05/2024	Gestion Crise blocage Apport Eau brute PRNC	Carrefour Madeleine/Mairie/Tribu
<i>Mission CCCE</i>	31/05/2024	Gestion Crise blocage Apport Eau brute PRNC	Carrefour Madeleine/Mairie/Tribu
<i>Mission CCCE</i>	11/06/2024	Entretien préliminaire du bureau, pour l'audit des comptes 2023	Bureau Pacte
<i>Mission CCCE</i>	22/06/2024	Gestion Crise blocage Apport Eau brute PRNC avec les coutumiers de Yaté	Maison commune, Tribu de Waho
<i>Bureau</i>	04/07/2024	1. Point de situation de PRNC - point sur les discussions en cours (CCDK, Sénat Coutumier) et préparation de la réunion d'information CCCE sur Unia (prévue le 29 juillet 2024 - reprogrammée ?), 2. Préparation audit des comptes 2023 : saisie de la lettre de requête par les membres du bureau, 3. Approbation de la liste des jours fériés 2024, 4. Questions diverses.	Gîte Iya, Touaourou Yaté
<i>Mission CCCE</i>	14/08/2024	Réunion Technique CCCE - CCDK - CEIL	Bureau Pacte

**CCCE****COMITÉ
CONSULTATIF
COUTUMIER
ENVIRONNEMENTAL**

Bureau	22/08/2024	1. Validation des factures, 2. Point de situation de PRNC - point sur les discussions en cours (situation Saint-Louis, CCDK), 3. Points activités CCCE, 4. Approbation de la liste des jours fériés (prévue à la réunion du 13/05/2024), 5. Questions diverses.	ETP Boulari
Mission CCCE	05/09/2024	Rencontre Collectif « Treu Béré » : 1. Rappel des missions et objectifs 2024 du CCCE, 2. Point de situation de l'Œil et projet en cours ; Activités CCCE : point de situation environnementale de PRNC, 3. Questions diverses.	Bureau Pacte
Bureau	27/09/2024	1. Audit des comptes exercice 2023 : présentation de la note de synthèse de BDO, 2. Validation factures/devis, 3. Demande d'information du CCCE formulée par Mr ATITI Robert, au nom des entreprises de Yaté : Réponse de bureau du CCCE, 4. Préparation de l'assemblée générale de Goro, 5. Questions diverses.	Bureau Pacte
Bureau	30/10/2024	1. Validation factures/Devis, 2. Synthèse des bilans Environnement PRNC 2023 : point d'avancement, 3. Préparation Conseil CCCE : réunion plénière du 07 novembre 2024 à Goro, 4. Questions diverses.	Bureau Pacte
Bureau	25/11/2024	1. Validation factures/Devis, 2. Réponse à la demande du Groupe FLNKS, Province Sud, 3. Préparation réunion du CCDK/FPRESC, 29 novembre 2024 - Tribu de la Conception, 4. Préparation Assemblée Générale du CCCE (date, ordre du jour, lieu, invitation), 5. Synthèse des bilans environnement 2023 : partie 2, 6. Questions diverses.	Bureau Pacte
Mission CCCE	28/11/2024	Visite de l'usine (stockage de soufre) et mine et bassin KO2	Site Industriel Goro
Mission CCCE	29/11/2024	Réunion plénière Conception CCDK - Retour de la réunion du 07 novembre 2024 à Goro	Tribu de la Conception
Bureau	12/12/2024	1. Validation factures/Devis, 2. Préparation Assemblée Générale Mixte du mardi 17 décembre 2024, 3. Présentation du Bilan Environnemental 2023 de PRNC, 4. Questions diverses.	Bureau Pacte

2.3 La composition du personnel du CCCE

La composition du personnel du CCCE au cours de l'année 2024 reste inchangé.

Madame Maeva SAICATRE, ingénieur Environnement occupe le poste de coordinatrice. Son équipe technique se compose comme suit :

- **Madame Victoria SAUVAGER**, Technicienne supérieure en Environnement,
- **Madame Eloise OUETCHO**, Technicienne Environnement.

La convention relative à la mise en œuvre des articles 12 et 15 du PDDGS décrit la mise en place d'une cellule technique PRNC-CCCE au sein des effectifs de Prony Resources NC. Ce support technique se compose d'un correspondant PRNC-CCCE et de 3 techniciens environnementaux PRNC. Prony Resources NC s'est chargé du recrutement en interne de cette cellule. Les personnes identifiées présentent les qualités techniques et opérationnelles permettant de répondre aux besoins du CCCE. Les rôles et responsabilités de chaque poste sont décrits dans la convention de mise à disposition du personnel. En 2024, Mr Nicolas Marin est identifié pour occuper la fonction de « correspondant PRNC-CCCE ».

Les trois techniciens PRNC-CCCE sont les suivants :

- **Monsieur Warren KOTEPEU**, technicien conservation de l'environnement, service « Préservation de l'environnement »,
- **Monsieur Christophe GERVOLINO**, technicien géotechnique, service « Géosciences »,
- **Monsieur Davy IHMANANG**, technicien géosciences, service « Géosciences »

3. Bilan des activités du CCCE

L'année 2024 est caractérisée par des tensions politiques ainsi que par les émeutes survenues en mai, lesquelles ont plongé le pays dans une crise économique et sociale.

Face à cette situation, les priorités du CCCE en 2024 ont été les suivantes :

1. La gestion de crise durant la phase de blocage des activités de PRNC à la suite des émeutes du 13 mai 2024 et le redémarrage des activités de l'industriel,
2. Le projet d'optimisation de la capacité de diffusion de l'émissaire marin de Prony Resources NC,
3. La mise en œuvre des études financées avec l'CEIL,
4. La synthèse des suivis environnementaux de PRNC 2023.



3.1 La gestion de crise durant la phase de blocage des activités de PRNC et redémarrage des activités de l'industriel.

Depuis le 13 mai 2024, à la suite de l'adoption du projet de loi constitutionnelle sur le « dégel du corps électoral », la Nouvelle-Calédonie fait face à une crise insurrectionnelle, qui se traduit par des émeutes, des destructions d'entreprises, des affrontements violents avec les forces de l'ordre et des blocages routiers mais également de centres miniers.

Depuis cette date, l'accès au site industriel de Prony Resources est bloqué par les opposants à ce projet de loi, regroupé au sein de la CCAT (Cellule de Coordination des Actions de Terrain) au niveau du carrefour de la Madeleine.

Ces manifestants sont principalement des habitants des tribus de la commune de Yaté.



CCCE

**COMITÉ
CONSULTATIF
COUTUMIER
ENVIRONNEMENTAL**

Plusieurs réunions ont été organisées en partenariat avec le Conseil Coutumier Drubea Kapumë (CCDK), le FPRES (Fond de Prévoyance des Risques Environnementaux et Sociaux-Culturels). Ces réunions avaient pour objectif de faire le point sur la situation environnementale et les risques en cas de fermeture de l'Usine de Sud. Elles se sont déroulées en format assemblée plénière :

- **A la maison commune de la tribu de Waho, le 22 juin 2024,**
- **A la maison commune de la tribu de Goro, le 7 novembre 2024**
- **A la maison commune de la tribu de la Conception, le 29 novembre 2024**

Une délégation du CCE a également pu se rendre sur le site industriel le 28 novembre 2024 afin de constater les problématiques rencontrées par l'industriel. Face à la situation de crise, plusieurs problèmes et risques associés ont été identifiés. Ils sont résumés dans le tableau ci-après

Tableau : Synthèse des enjeux critiques depuis le blocage du 13 mai

Problèmes	Niveau/catégorie	Équipement alimenté/Besoins	Causes	État de réparation/Solutions alternatives	État
Eau brute	Critique (maintien du site en sécurité)	- Alimentation des systèmes de déluges et du réseau de sécurité incendie, et vapeur d'extinction, - au fonctionnement des unités pour la production de vapeur (usine de chaux pour traitement de l'effluent KO2, unité 285) - eau potable pour le personnel restreint sur site.	Dégradation station de pompage Lac de Tahé	1 pompe sur 3 redémarrée suite aux réparations, • Pompage par camions dans des retenues d'eau (décanseurs) à proximité du bassin d'eau brute. • Pompage des eaux des bassins Nord à l'aide de pompes portatives pour renvoi vers le bassin d'eau brute. • Pompage depuis le BSKN vers la FPP puis envoi des eaux vers l'usine via la canalisation existante -> solution testée ce week-end mais ne suffit pas à couvrir les besoins	- Apport en eau brute: Taux de remplissage du bassin de stockage d'eau brutes à 90%. Sauf que pas le redémarrage des opérations par manque d'électricité.
Electricité	Critique (maintien du site en sécurité)	- énergiser les systèmes de sécurité, les systèmes d'air comprimé et la Base Vie	Détérioration de la ligne 150kV sur Saint-Louis	- pas d'intervention d'Enercal par manque de sécurité, - besoins primaires en électricité non assurés entre le 4 juin et le 16 juin, date à laquelle une ligne alternative moyenne tension (33kV) a été réarmée.	- suite à la coupure électrique du 4 juin, plusieurs installations ont dû être arrêtées en urgence engendrant des dégradations des installations (usine de chaux, lignes bouchées)
Unité 285 = traitement des effluents, surnageant bassin KO2	Environnemental	Traitement des effluents et donc du surnageant du bassin KO2	Absence d'eau brutes et électricité	Non remise en fonctionnement depuis la coupure générale de courant.	Les équipes travaillent sur la remise en service des fours à chaux nécessaires au traitement des effluents mais ces installations ont subi des dommages suite à l'arrêt brutal. -> pas de date prévisionnelle pour la reprise du traitement de l'effluent.

Lors de ces réunions, le CCCE a insisté sur les conséquences en matière environnementale de l'arrêt de l'activité de Prony Resources NC :

- **L'importance du courant électrique dans la gestion des pompes en aval du KO2 (« pumpt it ») pour le rebasculement des eaux de drainage contaminées dans le bassin KO2.**
- **L'arrêt du suivi environnemental réglementaire (ICPE) depuis le 13 mai par rapport aux blocages des accès. Une station de suivi automatisée, dans la rivière de la Kwé Principale, n'avait d'ailleurs pas été relancée à la suite des blocages des accès par des habitants.**
- **Le surstockage du soufre et les problématiques de feu de soufre qui ne peut être résolu que par une reprise d'activité pour consommer le soufre.**
- **Le projet d'ajout des 10 trous supplémentaires sur l'émissaire marin et la possibilité de reprendre un tracé terrestre de l'émissaire marin pour diminuer les risques sur le tuyau et les coûts associés en raccourcissant son tracé.**
- **Le plan de fermeture et l'objectif des garanties financière. Il en ressort clairement que le montant des garanties financières (qui ont été doublé à la suite de l'accord USUP soit 17.3 milliards) ne permettra pas de financer un plan de fermeture avec l'évolution rapide des standards internationaux et normes. D'autant plus que l'exercice d'un coût d'une "fermeture soudaine" n'a jamais été réalisé par l'industriel.**



CCCE

COMITÉ CONSULTATIF COUTUMIER ENVIRONNEMENTAL

La reprise progressive des activités sur le site industriel a débuté à la mi-novembre, à la suite du rétablissement des accès routiers et à la mise en œuvre de solutions alternatives pour compenser l'interruption de la ligne électrique haute tension (150 KV) au niveau de la tribu de Saint-Louis. Le retour du personnel sur site a permis un redémarrage accompagné d'une meilleure gestion des risques industriels ainsi que d'une reprise rigoureuse du suivi environnemental ICPE. Néanmoins, la situation financière de l'entreprise demeure préoccupante, d'autant plus que PRNC est en quête d'un repreneur afin d'assurer la continuité de ses activités.

À l'issue de l'assemblée plénière tenue le 29 novembre à la Conception, les huit chefferies de l'aire Drubea Kapumë ont adopté sept résolutions. Ces décisions visent à préparer la relance des activités tout en tenant compte de la conjoncture économique de l'entreprise. Ces résolutions constituent une feuille de route pour les populations de l'aire Drubea Kapumë, leur permettant d'aborder les enjeux environnementaux et communautaires, ainsi que de définir leurs priorités en vue de l'arrivée prochaine d'un potentiel repreneur.



Le tableau ci-après résume les sept résolutions adoptées lors de l'assemblée plénière de la Conception :

N°	Catégorie	Sujet	Problématiques	Résolutions	Acteurs
1	Environnement	Gestion des pompes en aval du bassin KO2 pour rebasculement des eaux contaminées dans le Parc à résidus	1/Autonomie Électrique, 2/ Rejet non contrôlé dans le milieu naturel	Rétablissement de la turbine 2 de Prony Energy, pour la génération du courant pour l'usine de PRNC, sans passer par le réseau de Nouméa - Une rencontre avec Enercal sera programmée	ENERCAL/Gouvernement /DDOT ?
2	Environnement	Gestion des pompes en aval du bassin KO2	1/Autonomie Électrique, 2/ Rejet non contrôlé dans le milieu naturel	Mise en place de panneaux photovoltaïques pour alimentation des pompes électriques au PUMP IT - Réalisation d'une étude de faisabilité	PRNC
3	Environnement	Émissaire marin	Ajout des 10 trous supplémentaires	Avis des 8 chefferies, Il faut donner les moyens au CCCE vis-à-vis de la confiance accordée par les Chefferies du Sud, Rencontre avec les tribus de Ouara et l'Île des Pins pour répondre à la totalité des inquiétudes environnementales. Positionnement des chefferies et clarification sur les recommandations du CCCE: bilan dans 6 mois et suivi rapproché du dossier par CCCK et CCCE	Chefferies, CCCK, CCCE
4	Environnement	Émissaire marin	Vétusté de l'émissaire marin, Perte de charge, Pression sur brides, ->Optimisation du débit par rapport aux eaux supplémentaires dans le bassin KO2 (Eaux de presse Lucy, Eaux de pluies, eaux recirculées aval bassin KO2), risques environnementaux	Etude de faisabilité technique et financière de tracé de l'émissaire par voie terrestre	PRNC
5	Environnement	Recommandations des 7 expertises environnementales	Situation financière de PRNC	Poursuivre la mise en œuvre des recommandations des expertises environnementales	PRNC
6	Environnement	Sensibilisation à la sauvegarde de notre Environnement	Mise en place d'actions concrètes pour la sauvegarde de Notre Environnement	Organisation de 2 journées de mobilisation pour l'environnement dans l'aire DK: - 5 juin : Journée mondiale pour l'Environnement (ONU), - 20 septembre: Ramassage de déchets nommée "Watchee Dja"	Structures du Pacte, CCCK, 8 chefferies, entreprises communautaires
7	Environnement	Classement du mont Wie Xi	Inquiétudes des populations de Goro face à l'avancement du plan minier	Classement d'une zone tampon en amont - zone sanctuaire (découverte de vestiges culturels)	PRNC / Province Sud



Vue aérienne de la fosse minière



Les assemblées plénières de Goro et de la Conception

3.2 Le projet d'optimisation de la capacité de diffusion de l'émissaire marin

Le 11 janvier 2024, Le CCCE a été informé par PRNC du projet d'ajout de dix orifices supplémentaires dans l'émissaire marin, visant à optimiser le débit de rejet en mer. En effet, l'industriel doit assurer la gestion du niveau d'eau dans le parc à résidus (bassin KO2), en tenant compte des apports additionnels tels que les eaux de presse issues de l'unité d'assèchement des résidus (Lucy), ainsi que les eaux provenant des systèmes de drainage situés sous le parc à résidus et dans la berme.



Vue aérienne du parc à résidus nommé aussi bassin KO2

À ce jour, le débit au niveau du diffuseur est limité à 2500 m³/h en raison des pertes de charge liées à la longueur du tuyau, qui s'étend sur 21 km.

L'objectif de percer ces orifices est de réduire les pressions exercées sur les brides de l'émissaire marin afin d'atteindre le débit autorisé de 3050 m³/h.

Sur le plan administratif, le 8 janvier 2024, la Province Sud a donné son accord pour ces travaux, formalisé par un arrêté modificatif (N°173-2024/APP/DIMENC) portant sur l'arrêté ICPE initial (1467-2008).

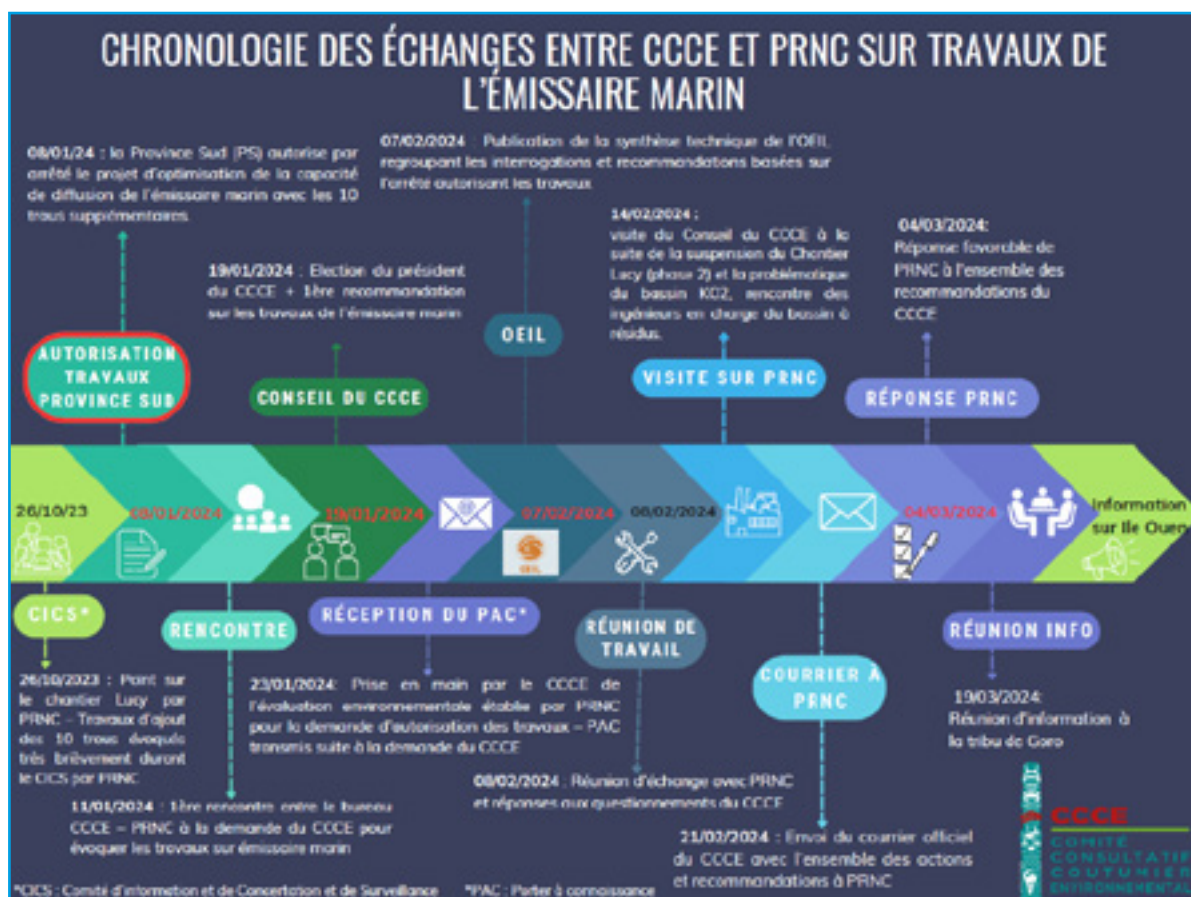
Le CCCE a pu examiner le dossier de portée à connaissance soumis par PRNC en vue d'obtenir cette autorisation administrative. Ce dossier comprend notamment les études d'état initial et d'impact environnemental relatives aux travaux envisagés.

Sur cette base, le CCCE a formulé quatre recommandations à l'attention de PRNC afin garantir une prise en compte exhaustive des risques environnementaux liés à l'ajout de ces 10 orifices supplémentaires :

- Ajout d'un « DGT/Thoe » (échantillonneur automatique permettant l'analyse des métaux dissous) pour une campagne de 8 semaines dans les 6 mois après le perçage, au niveau de la nouvelle zone de diffusion.
- Réalisation d'un essai de traceur (rhodamine) pour vérification du modèle de diffusion, dans les 6 mois après perçage.
- Organisation d'un point d'étape avec le CCCE 6 mois après le perçage, donc sur la base des suivis réglementaires et des campagnes supplémentaires ponctuelles. Les orifices seront rebouchés en cas de dérives constatées.
- Renouvellement de la campagne de dosage des métaux dans les chairs de poissons et mollusques.

Les travaux devaient débutés en février 2024 mais le CCCE a demandé un report afin que les populations notamment de Goro et Ouara soient informées. Les réunions d'information ont tout d'abord été tenues à Goro (19 mars 2024) et Ouara (30 avril 2024) afin de présenter les objectifs des travaux ainsi que les enjeux environnementaux associés à la vidange des eaux dans le bassin KO2. Or, les évènements de mai 2024 ont complètement décalé le lancement de ces travaux.

Les figures ci-après schématisent la chronologie des discussions entre le CCCE et PRNC sur ce projet et le descriptif technique.





CCCE

**COMITÉ
CONSULTATIF
COUTUMIER
ENVIRONNEMENTAL**

Description technique

PROJET :

- 10 orifices,
- de 48mm de diamètre,
- espacés de 500 mètres,
- sur 5 km,
- 12km en amont de la zone de diffusion actuelle, entre les brides C12 et C21.

DIFFUSEUR ACTUEL :

- 200 orifices,
- 40mm de diamètre,
- espacés de 5 mètres,
- sur 1 km

EMISSAIRE MARIN :

- 16 événements
- 10 mm de diamètre

Carte des distances



Réunion du 19 mars 2024 à la tribu de Goro, présentation du projet d'optimisation de la capacité de diffusion de l'émissaire marin



3.3 La mise en œuvre des études financées avec l'OEIL

Pour rappel, à la suite de l'assemblée générale du 24 novembre 2023, le conseil du CCCE valide la réalisation de 2 études avec l'Œil :

- * Le suivi physicochimique des rivières de la Kwé et de la Baie Nord pour 2 ans avec un engagement de formation de l'équipe technique du CCCE sur l'installation, le déchargement des équipements de mesures en continu et la validation de données. (Coût de 4.2 Millions xpf)
- * Le suivi participatif des récifs ACROPORA (coût de 3.4 Millions xpf) pour 1 an renouvelable.

En février 2024, les deux conventions de partenariat relatives aux lancements de ces études sont signées entre le CCCE et l'ŒIL. Comme mentionné dans les conventions, la somme de 2 959 320 XPF (deux-millions-neuf-cent-cinquante-neuf-mille-trois-cent-vingt francs) correspondant au premier versement de la subvention pour le projet "Suivi physicochimique de la rivière Kwé et du Creek Baie Nord" a été financé par virement bancaire le 18 avril 2024. Dans un second temps, la somme 3 600 000 XPF (trois-millions-six-cent-mille francs) correspondant à la subvention pour le projet "ACROPORA", par virement bancaire le 22 avril 2024. L'association OEIL informe que l'exécution des missions à mener a été ralentie par plusieurs difficultés à la suite des émeutes du 13 mai 2024 et le chômage partiel qui s'en est suivie pour l'ensemble du personnel de l'ŒIL. De plus, l'effondrement des subventions a engendré une fragilité de la trésorerie empêchant toutes dépenses externes. Enfin, le départ de plusieurs agents a limité fortement le lancement des projets.



CCCE

**COMITÉ
CONSULTATIF
COUTUMIER
ENVIRONNEMENTAL**

3.4 La synthèse des suivis environnementaux de PRNC de 2023

L'ensemble des rapports réglementaires de suivis des milieux récepteurs de l'année 2023 ont été transmis par PRNC, au total 22 rapports. Cette transmission s'est faite en 2 phases :

- Transmission 1 : le 12/08/2024
- Transmission 2 : Le 18/10/2024

Une répartition des rapports est effectuée par thématique au sein de l'équipe technique du CCCE. L'objectif est la réalisation d'une synthèse des principales observations par milieu suivi pour l'année 2023 afin d'être présenté aux populations de l'aire Drubea Kapumë.

Cette synthèse a été présentée lors de l'assemblée générale mixte de décembre 2024 à l'ensemble des représentants du CCCE pour validation. Cette synthèse validée fera l'objet d'une information spécifique auprès de l'ensemble des chefferies de l'aire Drubea Kapumë.



Le tableau ci-après présente un descriptif de l'ensemble des rapports transmis.

Rapport	Etat	Fréquence	Description	Volume du rapport (Nbre de pages)
Emissions aqueuses	Transmis 2	Semestrielle	Suivi de la qualité des eaux de rejets de bassin, suivi de l'effluent marin	119
Emissions atmosphériques	Transmis 2	Semestrielle	Suivi de la qualité des rejets atmosphériques (exutoire des cheminées...)	30
Déchets	Transmis 1	Semestrielle	Type/Quantité de déchets produits	15
Air	Transmis 1	Semestrielle	Suivi des stations de qualité de l'air et des eaux de pluies	41
Eaux de surface	Transmis 2	Semestrielle	Suivi de la qualité des eaux douces, sédiments, suivi poissons/crustacés et macro invertébrés	153 sans annexes
Eaux souterraines	Transmis 2	Semestrielle	Suivi de la qualité des eaux souterraines	130
Milieu marin	Transmis 2	Semestrielle	Suivi du milieu marin	442
STEPS	Transmis 1	Semestrielle	Suivi des stations d'épuration	12
Captages	Transmis 1	Semestrielle	Suivi qualitatif et quantitatif des eaux de captages	18
Kwé	Transmis 1	Semestrielle	Suivi du parc à résidus de la Kwé Ouest (KO2)	112
Emissions polluantes	Transmis 2	Annuelle	Suivi des émissions polluantes (listes de polluants visés par la déclaration des émissions polluantes)	15
Flore (Suivi santé de la flore- réserves forestières)	Transmis 1	Annuelle	Suivi de l'état de santé de la flore des réserves forestières provinciales à proximité de l'usine de Prony Resources	59
Bilan avifaune	Transmis 1	Annuelle	Suivi de l'avifaune Forestière et Lacustre du plateau de Goro	32
Suivi Herpétofaune	Transmis 1	Annuelle	Campagne de surveillance de l'herpétofaune de trois réserves forestières du grand sud calédonien	18
Suivi symptomologique	Transmis 2	Annuelle	Suivi des parcelles permanentes de végétation - symptomologie	64
Suivi ripisylve	Transmis 2	Annuelle	Suivi de la végétation développée au bord des cours d'eau	57
Bilan des espèces rares	Transmis 1	Annuelle	Espèces rares et/ou protégées dans la zone d'influence des infrastructures industrielles et minières de PRNC : Bilan des activités de conservation	23
Espèces exogènes envahissantes (EEE)	Transmis 2	Annuelle		31
Oiseaux marins	Transmis 2	Annuelle	Suivi des pétrelles en période d'échouage	8
Bilan des actions de revégétalisation	Transmis 1	Annuelle		6
Suivi Végétation Mine (poussières)	Transmis 2	Annuelle		60
Suivi VEGUSINE	Transmis 2	Annuelle	Suivi cartographique de la végétation	35

4. RAPPORT FINANCIER 2024

Le rapport financier de l'année 2024, pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 est présenté ci-après.

4.1 Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

1. La comptabilité de l'association a été tenue cet exercice, par le cabinet AUDIT BF. Il devrait en être de même pour l'année 2025 avec une évolution progressive vers une internalisation de cette mission autour du pool "Fondation Xéré – ARGS – CCCE".

2. Notre association présente un résultat positif de **7.560.852 F.CFP** au 31 décembre 2024 contre le montant de 5.999.915 F.CFP l'exercice précédent.

Ce résultat correspond à la différence entre les recettes et les dépenses.

Les recettes correspondent essentiellement aux subventions accordées tandis que les dépenses sont des prestations de services réalisées et des achats de biens livrés en 2024.

3. Les recettes représentent la somme de **46.727.734 F.CFP**, décomposées comme suit :

- Produits d'exploitation 45.198.079 F.CFP
- Produits financiers 9.491 F.CFP
- Produits exceptionnels 1.520.164 F.CFP

Les **produits d'exploitation** sont de 45.198.079 F.CFP sur cet exercice contre le montant de 30.176.785 F.CFP pour l'exercice précédent. Soit une augmentation de 49,8%.

Le montant des subventions est de 45.125.258 F.CFP et représente 99,83 % des produits d'exploitation.

Ces subventions correspondent désormais à l'application de l'article 13 (29.125.258 F.CFP) et 15 (16.000.000 F.CFP) du Pacte.

Les **produits financiers** sont rattachés à des dépôts à terme.

Les **produits exceptionnels** sont de 1.520.164 F.CFP dont 1.300.000 F.CFP correspondant à la vente-reprise d'un véhicule. Le reste correspond à des ajustements de dettes antérieures (161.403 F.CFP) et de la caisse (58.761 F.CFP).

4. Les dépenses représentent la somme de **39.166.882 F.CFP**, décomposées comme suit :

- Charges d'exploitation 37.199.955 F.CFP
- Charges financières 0 F.CFP
- Charges exceptionnelles 1.966.927 F.CFP

Les **charges d'exploitation** sont égales à 37.199.955 F.CFP contre 23.859.167 F.CFP l'exercice précédent. Soit une augmentation de 44,2%.

Les principales dépenses sont les suivantes :

• Entretien et réparations	1.410.657 F.CFP
• Assurances	382.875 F.CFP
• Honoraires	1.791.345 F.CFP
• Frais de déplacement	1.591.695 F.CFP
• Frais de mission	360.500 F.CFP
• Frais de réception	994.974 F.CFP
• Frais de télécommunication	435.873 F.CFP
• Salaires et charges	21.622.657 F.CFP
• Dotations aux amortissements	2.017.677 F.CFP
• Provision pour dépréciation	3.279.660 F.CFP
• Jetons de présence	728.000 F.CFP

Les **charges exceptionnelles** sont égales à 1.966.927 F.CFP correspondant essentiellement à la vente d'un véhicule. Le solde, soit la somme de 46.731 F.CFP, correspond à des pénalités fiscales et sociales.

4.2 Exposé sur les résultats économiques et financiers

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

Les **produits d'exploitation** sont de 45.198.079 F.CFP sur cet exercice contre le montant de 30.176.785 F.CFP pour l'exercice précédent. Soit une augmentation de 49,8%.

Sommes comprenant des subventions pour **45.125.258 F.CFP** contre 30.028.169 F.CFP l'exercice précédent. Soit une augmentation de 50,28%.

Les **charges d'exploitation** sont égales à 37.199.955 F.CFP contre 23.859.167 F.CFP l'exercice précédent. Soit une augmentation de 44,2%.

Le résultat d'exploitation est égal à **+ 7.998.124 F.CFP** contre un résultat de + 6.317.618 F.CFP l'exercice précédent. Le montant des traitements et salaires et charges associées s'élève à **21.622.657 F.CFP** contre 8.054.321 F.CFP l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de + 9.491 F.CFP, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à **8.007.615 F.CFP** contre 6.320.180 F.CFP l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments exceptionnels et de l'impôt sur les bénéfices, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de **7.560.852 F.CFP** contre un bénéfice de 5.999.915 F.CFP l'exercice précédent.

Enfin, le total du bilan de la société s'élevait à **54.333.044 F.CFP** contre 47.260.898 F.CFP l'exercice précédent.

4.3 Trésorerie

La trésorerie comprend les sommes réellement payées ou reçues.

Elle est égale à **33.238.829 F.CFP** contre 28.189.753 F.CFP l'exercice précédent.

4.4 Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

N/A

4.5 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le règlement CRC 2002-10 (modifié par le règlement CRC 2003-07) relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs et le règlement CRC 2004-06 relatif à l'évaluation, la définition et la comptabilisation des actifs, applicables à compter du 1er janvier 2005, ont été appliqués.

4.6 Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

Le bénéfice de l'exercice s'élevant à **7.560.852 F.CFP** serait reporté à nouveau en totalité.

5. Conclusion et Perspectives 2025

Les événements de mai ont marqué cette année 2024. La Nouvelle-Calédonie a basculé dans une crise sociale et économique sans précédent.

Malgré les difficultés de circulation et d'approvisionnement, le CCCE a mené à bien sa mission d'information auprès des populations notamment sur les risques environnementaux liés à la situation de blocage de l'Usine du Sud. Ce qu'il faut retenir de l'année 2024 :

- Les nombreuses réunions plénières d'information avec des échanges riches et intenses. Ces débats ont permis d'acter des résolutions prenant en compte les intérêts des populations mais aussi pour la préservation de l'environnement à court, moyen et long terme,
- La gestion de crise par PRNC pour permettre la maîtrise des risques industriels associés à la mise en sommeil des unités mais également en vue d'un redémarrage de l'activité en toute sécurité,
- L'étroite collaboration entre les structures du Pacte, CCDK et FPRESA pour répondre d'une seule voix face aux inquiétudes des populations,
- Les difficultés rencontrées par l'CEIL à la suite de ces événements engendrant un retard dans le lancement des études.

Les perspectives pour 2025 sont d'abord la mise en œuvre des résolutions actées en assemblée plénière puis la poursuite de l'information des populations en toute transparence sur l'activité de Prony Resources NC et de l'association. Les moyens et techniques de communication devront être améliorés pour un meilleur relai de l'information. Enfin, la cellule technique PRNC-CCCE devra être opérationnelle de manière optimale pour garantir un suivi environnemental adapté aux enjeux miniers et industriels.

ETATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE
DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

C.C.C.E
(Comité Consultatif Coutumier Environnemental)

85, avenue du Général de Gaulle
Immeuble Carcopino 3000
98800 Nouméa

ETATS FINANCIERS

pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

SOMMAIRE

BILAN	Pages	1	et	2
COMPTE RESULTAT ET DETAIL	Pages	3	à	7
ANNEXES.....	Pages	8	à	15
DETAIL DES COMPTES DU BILAN	Pages	16	à	18

ASSOCIATION CCCE - 2024

BILAN ACTIF

	Exercice N, clos le 31/12/2024			Exercice précédent 31/12/2023	%
	Brut 1	Amort. Prov 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles et comptes rattachés	798 000	798 000			
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Inst. Techniques, mat. et out. industriels					
Autres immobilisations corporelles	15 195 470	13 096 165	2 099 305	3 080 576	-31.3
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières (2)	50 000		50 000	50 000	
TOTAL (II)	16 043 470	13 894 165	2 149 305	3 130 576	-31.3
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et fins					
Marchandises, MP et approvisionnement					
Créances					
Avances et acomptes versés sur commandes	6 559 320	3 279 680	3 279 680		
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	15 412 274		15 412 274	15 680 762	-1.7
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs et disponibilités					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)					
Disponibilités	33 238 629		33 238 629	23 189 763	17.9
Charges constatées d'avance	252 976		252 976	259 918	-2.6
TOTAL (II)	55 483 399	3 279 680	52 183 739	44 130 323	18.2
Frais d'émission d'Emprunt à évaluer (III)					
Prime de remboursement des Obligations (IV)					
Ecart de conversion Actif (V)					
TOTAL GENERAL (I à V)	71 506 869	17 173 825	54 333 044	47 260 698	15.0
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an (brut)					

ASSOCIATION CCCE - 2024

BILAN PASSIF

	Exercice N, clos le 31/12/2024	Exercice précédent 31/12/2023	%
Capitaux propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise	39 902 920	39 003 505	17.7
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Reserve spéciale de réévaluation			
Reserve légale			
Reserves statutaires ou contractuelles			
Reserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 500 852	5 999 915	26.0
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	47 403 772	39 902 920	18.9
Autres fonds propres			
Produits d'émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes (1)			
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts, dettes auprès d'établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et comptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 663 702	3 752 202	-55.7
Dettes fiscales et sociales	3 774 441	1 540 135	145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 411 049	2 065 637	-31.7
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	6 849 272	7 357 978	-6.6
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I à V)	54 253 044	47 260 898	15.0
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de Banque			
(3) Dont Réserve de réévaluation			
(4) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme (art 384V du Cg)			
(5) Dont dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			
(6) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CUP			

ASSOCIATION CCCE - 2024

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N, clos le 31/12/2024			Exercice N-1 clos le 31/12/2023	%
	1	Exercice N 2	Total 3		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production Vendue Services					
Chiffre d'affaires					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			45 125 258	30 028 189	66.3
Rèprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			72 291	147 383	-61.9
Autres produits			530	1 223	-66.7
Total des produits d'exploitation (1)			45 198 079	30 176 795	66.8
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises (y compris droits de douane), dont achats locaux					
Variation de stocks (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approv. (CAF)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			693 320	1 487 788	-40.0
Autres achats et charges externes			9 180 156	10 987 910	-16.3
Impôts, Taxes et versements assimilés			17 400		
Salaires et traitements			15 712 467	6 093 740	159
Charges sociales			5 910 190	1 950 581	299
Dotations d'exploitations					
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 476 475	2 285 081	-35.4
Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
Dotations aux dépréciations sur actifs circulants			3 278 660		
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			730 287	1 064 067	-31.4
Total des charges d'exploitation (3) (II)			37 199 955	23 859 167	58.9
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-III)			7 998 124	6 317 628	26.6
Opérations en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs					
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs					

ASSOCIATION CCCE - 2024

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE (suite)

	Exercice N clos le 31/12/2024	Exercice N-1 clos le 31/12/2023	%
Produits financiers			
Produits financiers de participation (3)			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)	8 481	2 562	270
Rèprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers (V)	8 481	2 562	270
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêt et charges assimilés (4)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières (VI)			
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	8 481	2 562	270
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	6 007 615	6 320 180	20,7
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	220 184	27 521	700
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 300 000		
Rèprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (VII)	1 520 184	27 521	6,4%
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	48 731	347 788	-36,6
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 820 186		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 868 927	347 788	-40,6
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-448 743	-320 265	-19,6
Impôts sur les bénéfices ou IFA (IX)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (X)			
Total des produits (I+III+V+VII)	46 727 734	36 206 868	54,7
Total des charges (II+IV+VI+(IX+X))	39 168 882	24 206 953	41,6
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	7 560 852	5 999 915	26,0
* Y compris :			
- redevances de crédit-bail mobilier			
- redevances de crédit-bail immobilier			
(3) Dont produits concernant les entreprises liées			
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées			

ASSOCIATION CCCE - 2024

PRODUITS ET CHARGES

Arrêté au 31 décembre 2024

COMPTE	LIBELLE	ANNEE	N -1	%
COMPTE	LIBELLE	ANNEE	N -1	%
740000	SUBVENTION D'EXPLOITATION	-45 125 258	-30 028 168	50.28
FO	Subventions d'exploitation	-45 125 258	-30 028 168	50.28
791000	TRANSFERT CHARGES EXPLOIT	-72 291	-147 293	-50.95
FP	Rèprises sur amortissements et provisions, transfert de c	-72 291	-147 293	50.95
758000	PRODUITS DIVERS DE GESTION	-530	1 223	-56.68
FQ	Autres produits	-530	-1 223	56.66
806140	CARBURANT	893 320	1 487 788	-39.96
FV	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	893 320	1 487 788	39.96
606100	ELECTRICITE	68 278		
606110	EAU	139 601		
606150	CURRIFIANTS	33 478		
606300	FOURNITUR-ENTRETIEN PT EQUI	276 279	116 501	136.84
606330	VETEMENT DE TRAVAIL ET SECURIT	120 793		
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 845	126 023	-98.26
611000	SOUS TRAITANCE - REFACTURATION		1 489 332	-100
613200	LOCATION IMMOBILIERE	718 636		
613500	LOCATION MOBILIERE - DIVERS	98 311	24 509	178.82
613510	LOCATION MOBILIERE - LOGA BOX	98 331	275 004	-64.24
613511	LOCATION MOBILIERE - IRI	217 092	356 172	-39.05
613530	LOC IMMOBILIERES - AUTRES	16 609		
614000	CHARGES LOCATIVES ET CORRESP.	92 400		
615200	ENT. REP-BIENS IMMOBILIERS	77 900		
615500	ENTRETIEN MOBILIER - DIVERS		17 950	-100
615510	ENTRETIEN MAT. DE TRANSPORT	1 159 544	386 167	30.05
615520	FRAIS D'ENT. - MAT. DE BUREAU	62 361		
615530	FRAIS D'ENT. - MAT. INFORMAT	110 646	253 536	-56.26
616100	ASSURANCE - FLOTTE VEHICULE	377 020	366 614	3.12
616400	ASSURANCE SECURITE FINANCIERE	5 655		
621000	PERSONNEL INTERIMAIRE	96 196		
622600	HONORAIRES COMPTABILITE	801 042	637 288	49.09
622601	HONORAIRES CAC	637 160	2 093 500	-59.56
622602	HONORAIRES - TRAVAUX SOCIAUX	114 480	77 910	46.94
622610	HONORAIRES JURIDIQUES	238 035		
622700	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		472 166	-100
622800	REMUNER. AUTRES INTERMEDIAIRES	61 046		
623700	PUBLICATIONS	71 276		
625100	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	271 689	77 491	250.61
625101	FRAIS DE DEPLACEMENT - DEFRAIE	1 320 200	1 416 000	-6.78
625600	MISSIONS - HEBERGEMENT-RESTAUR	360 500	34 550	943.42
625700	RECEPTIONS	994 274	1 661 317	-39.76
626000	FRAIS POSTAUX	6 860	516 280	-98.86

ASSOCIATION CCCE - 2024

PRODUITS ET CHARGES

Année au 31 décembre 2024

COMPTE	LIBELLE	ANNEE	N -1	%
626010	FRAIS TELEPHONE MOBILE	435 873		
626015	FRAIS TELEPHONE FIXE	33 427		
626020	INTERNET	16 658		
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	71 393	132 429	-46.03
628000	FRAIS DE FORMATION		60 000	-100
FW	Autres achats et charges externes	9 180 156	10 957 910	16.30
635160	CARTES GRISES	17 400		
FX	Impôts, Taxes et versements assimilés	17 400		
641100	SALAIRES DE BASE	14 844 593	6 373 507	132.92
641200	CONGES PAYES	867 869	-279 567	-410.43
FY	Salaires et traitements	15 712 467	6 093 740	157.85
645100	CAFAT	3 992 517	435 834	178.04
645120	PROVISION CHARGES SUR CONGES P	333 503	-92 737	-459.63
645200	MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES	307 000		
645400	ORE	1 159 586	585 332	58.11
645750	LA MONDALE - ASSURANCE CADRE	117 579	32 052	266.64
FZ	Charges sociales	5 910 190	1 960 581	201.45
681100	DOT AMORT IMMO CORPANO	1 476 475	2 265 081	-35.39
GA	Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 476 475	2 265 081	35.39
681750	DOT PROV ACTIF CIRCULANT - DV	3 279 680		
GC	Dotations aux dépréciations sur actifs circulants	3 279 680		
651000	REDEVANCES POUR CONCESSION ET	2 280		
653000	JETONS DE PRESENCE	728 000	1 000 300	-27.2
658000	CHARGES DV /GEST.COURANTE	7	64 367	-90.99
GE	Autres charges	730 287	1 064 667	31.37
768000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	-9 431	-2 562	270.45
GL	Autres intérêts et produits assimilés (3)	-9 491	-2 562	270.45
771000	PROD EXEPT OPER GEST	-58 761		
772000	PROD EXEPT EXERC ANT.	-161 493	-27 521	486.47
HA	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-220 164	-27 521	699.99
775000	PRODUITS CESSIONS ELMTS ACTIF	1 300 000		
HB	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 300 000		
871000	CHARGES EXEPT GESTION		267 786	-100
871100	PENALITES ET AMENDES SOCIALES	26 623		
871200	PENALITES ET AMENDES FISCALES	15 230		

ASSOCIATION CCCE - 2024

PRODUITS ET CHARGES

Arrêté au 31 décembre 2024

COMPTE	LIBELLE	ANNEE	N -1	%
672000	CHGES EXEPT EXERCICES ANTRS	4 878	80 000	-93.9
HE	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46 731	347 786	86.56
675000	VAL COMPT CESSION I.M.	1 920 196		
HF	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 920 196		
890000	RÉSULTAT EN INSTANCE AFFECT			
ZZ				
Classe 6 - 7		-7 560 852	-5 999 915	

ANNEXE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels ainsi établis.

I. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

L'association a pour but de contribuer à atteindre l'objectif de développement durable, dans le cadre du Pacte pour un Développement Durable du Grand Sud, signé entre la société Vale Nouvelle-Calédonie SAS et les représentants des populations du Grand Sud, en associant les représentants des populations voisines au projet d'usine hydrométallurgique de traitement du nickel et du cobalt. Dans ce cadre, elle assure le suivi environnemental et la surveillance, notamment de l'usine et du site minier, exploité par Vale Nouvelle-Calédonie SAS, désormais Prony Resources NC.

Elle a également pour but d'assurer la protection de l'environnement dans toutes ses composantes, de la faune et de la flore, et du cadre de vie des populations locales du Grand Sud.

II. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les exactions débutés le 12-13 mai 2024 sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie n'ont pas eu d'impacts financiers significatifs pour l'association, outre l'empêchement pour une partie de son personnel d'accéder à leur outil de travail.

III. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

III.1. Hypothèses de base.

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de bases suivantes :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

III.2. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

III.3. Méthodes des coûts historiques.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux en francs courants.

IV - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Voir chapitre II

V- IMMOBILISATIONS

Le règlement CRC 2004-06 relatif à l'évaluation, la définition et la comptabilisation des actifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2005, n'ont aucune incidence sur les états financiers de l'association.

V.1. Immobilisations incorporelles

- Frais d'augmentation de capital.

Aucun frais d'augmentation de capital n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

- Frais de Recherche et Développement et amortissement.

Aucun frais de recherche et développement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

V.2. Immobilisations corporelles

Elles figurent au bilan au coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Aucune charge financière n'a été incorporée dans le coût de production d'immobilisations faites par l'association pour elle-même.

V.3. Mouvements de l'actif immobilisé

IMMOBILISATIONS	Au 31 Dec 23	Augmentation	Diminution	Au 31 Dec 24
Logiciel	796 000	-	-	796 000
Total immob incorporelles	796 000	-	-	796 000
Matériels industriels	-	-	-	-
Outils industriels	-	-	-	-
Agencements divers	257 310	-	-	257 310
Matériels de transport	12 323 301	2 377 601	3 095 000	11 605 902
Matériels de bureau	2 531 766	37 800	-	2 569 566
Mobilier	759 690	-	-	759 690
Total immob corporelles	15 675 066	2 415 401	3 095 000	15 195 470
Prêt au personnel	-	-	-	-
Dépôt et cautionnement	50 000	-	-	50 000
Total immob financières	50 000	-	-	50 000
Total	16 721 066	2 415 401	3 095 000	16 041 470

Augmentation : le détail concernant les différentes acquisitions est porté dans le tableau des immobilisations joints aux états financiers.

Diminution : le détail concernant les différentes cessions est porté dans le tableau des immobilisations joints aux états financiers.

VI - AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Le règlement CRC 2002-10 (modifié par le règlement CRC 2003-07) relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, applicables à compter du 1^{er} janvier 2005, n'ont aucune incidence sur les états financiers de l'association.

Immobilisations amortissables	Au 31 Dec. 23	Augmentation	Diminution	Au 31 Déc. 24
Logiciel	738 000	-	-	738 000
Total immob incorporelles	738 000	-	-	738 000
Matériels industriels	-	-	-	-
Outils/Aggr industriels	-	-	-	-
Agencements divers	257 310	-	-	257 310
Matériels de transport	9 541 430	1 172 132	1 174 804	9 538 656
Matériels de bureau	2 136 014	304 293	-	2 440 307
Mobilier	759 600	-	-	759 690
Total immo corporelles	12 794 494	1 476 475	1 174 804	13 096 165
Total	13 592 494	1 476 475	1 174 804	13 894 165

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

VII - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

L'association ne possède aucune participation.

VIII - AVANCÉS ET CREDITS AUX DIRIGEANTS

Aucune avance et aucun crédit n'a été consenti aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

IX - STOCKS ET EN-COURS

N/A.

X - AVANCES ET ACOMPTES VERSES

La somme totale de 6.559.320 F.CFP a été versée à l'association l'Oeil, en avril 2024 pour la réalisation d'une étude sur le suivi physicochimique de la rivière Kwè et du creek Baie Nord, et pour la réalisation du suivi participatif des récifs relative au projet Acropora.

L'exécution de ces études n'a pas démarré en raison des impacts des exactions débutées le 12-13 mai 2024 (chômage partiel, départ de ressources humaines). Une prorogation des dates d'échéances de ces deux conventions va être demandée.

Cependant, au regard des difficultés rencontrées par l'OEIL dans son fonctionnement en lien avec des contraintes budgétaires rattachées à ces exactions, il existe une incertitude sur la réalisations de ces études ou le remboursement desdites avances. Une provision pour dépréciation à hauteur de 50% des sommes versées, est constatée au 31 décembre 2024.

XI - CREANCES CLIENTS

N/A.

XII - AUTRES CREANCES

L'ensemble des échéances des autres créances comptabilisées au cours de l'exercice sont synthétisés comme suit :

Autres créances	Montant	Amortis d 1 an	Entre 1 et 5	A plus de 5 ans
Opposition sur salaires		-		
Avance sur salaires	450 000	450 000		
ARCS	399 645	399 645		
Produits à recevoir	14 562 629	14 562 629		
	15 412 274	15 412 274	.	.

L'association CCCE perçoit une subvention annuelle de 24 millions F.CFP (article 13 du pacte) de l'industriel PRNC. Subvention indexée depuis 2012, d'un taux annuel de 1,5% (article 26 du pacte) correspond donc à une somme annuelle de 29.125.258 F.CFP pour l'année 2024.

Le produit à recevoir enregistré au 31/12/2024 correspond à la quote-part de cette subvention pour le 2^{ème} semestre 2024.

XIII - DISPONIBILITE

Aucune remarque particulière.

XIV - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Aucunes charges à répartir n'ont été comptabilisées sur cet exercice.

XV - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Des charges constatées d'avance ont été comptabilisées en fin d'exercice pour la somme de 252.976 F.CFP.

Elles correspondent à des achats de biens et services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement : assurances, location de fontaine, location de boîte postale et abonnement logiciel.

XVI - FONDS PROPRES

Le poste a évolué de la façon suivante :

Fonds propres	Au 31 Déc. 23	Augmentation	Diminution	Au 31 Dec. 24
Fonds associatif	33 903 005	5 999 915	-	39 902 920
Autres réserves	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2023	5 999 915	-	5 999 915	-
Résultat de l'exercice 2024	-	7 560 167	-	7 560 167
	39 902 920	13 560 167	5 999 915	47 463 172

XVII - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Aucune charge de cette nature n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.

XVIII - TABLEAU RECAPITULATIF DES DETTES

L'ensemble des échéances des dettes comptabilisée au cours de l'exercice sont synthétisés comme suit :

Dettes	Montant	A moins d'1 an	Entre 1 et 5	A plus de 5 ans
Groupement assurances	-	-	-	-
Emprunts, dettes auprès d'établ.	-	-	-	-
Emprunts, dettes financières diverses	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus	-	-	-	-
Dettes fournisseurs	1 727 185	1 727 185	-	-
Dettes fiscales et sociales	3 774 441	3 774 441	-	-
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Autres dettes	1 411 049	1 411 049	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
	6 892 675	6 892 675	-	-

XIX - DETTES SUR IMMOBILISATIONS

Pas de remarques particulières.

XX - AUTRES DETTES

Pas de remarques particulières.

XXI – PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Pas de remarques particulières.

XXII – ECART DE CONVERSION

Aucune opération en devises ne figure dans les soldes des comptes de tiers en fin d'exercice.
Par suite, les écarts de conversion n'ont pas de raison d'être mentionnés.

XXIII - EFFECTIF

La situation des effectifs en fin d'exercice se présente comme suit :

Dirigeant (Président)	1
Employés	3

XXIV - PRODUITS D'EXPLOITATION

La ventilation des produits d'exploitation par catégories d'activités est la suivante :

Ventes de marchandises	0
Ventes de biens	0
Prestations de services	0
Production stockée	0
Production immobilisée	0
Subvention d'exploitation	45 125 258
Provision pour dépréciation	0
Transfert de charges d'exploit.	72 291
Autres produits	530

Les subventions sont reçues de la société PRNC dans le cadre du Pacte pour le développement du Grand Sud. Soit :

- une subvention annuelle de 24 millions F.CFP (article 13 du pacte) indexée depuis 2012, d'un taux annuel de 1,5% (article 26 du pacte). Soit une somme annuelle de 29.125.258 F.CFP pour l'année 2024.
- Une subvention annuelle de 16 millions F.CFP (articles 15 du Pacte et article 21 de la convention relative à la mise en œuvre des articles 12 et 15 du Pacte, signée le 19 janvier 2023).

XXV – ENGAGEMENT HORS BILAN

Provision pour retraite : le montant de l'engagement de départ à la retraite est estimé à la somme de 0 F.CFP au 31 décembre 2024.

L'entreprise n'a signé aucun accord particulier en matière d'indemnité de fin de carrière, complément de retraite ou préretraite. L'entreprise ne constate actuellement pas ses engagements sous la forme de provision et le montant de ces engagements n'est pas calculé en raison de l'actuelle forte saisonnalité des activités de l'entreprise qui la conduisent à employer du personnel différent par chantier.

Cautiön : le CCCE bénéficie d'un acte de cautionnement solidaire de VALE Canada Ltd en date du 31 mars 2021. Cet engagement peut-être mis en œuvre en cas de cessation de paiement de PRNC.

XXVI – CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les charges exceptionnelles sont égales à 1.920.196 F.CFP correspondant essentiellement à la vente d'un véhicule. Le solde, soit la somme de 46.731 F.CFP, correspond à des pénalités fiscales et sociales.

Le montant des produits exceptionnels est de 1.520.164 F.CFP dont 1.300.000 F.CFP correspondant à la vente-reprise d'un véhicule. Le reste correspondant à des ajustements de dettes antérieures (161.403 F.CFP) et de la caisse (58.761 F.CFP)

DETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN

ACTIF

STOCKS ET EN-COURS **0**

AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDE **3 279 660**

Association l'Oeil 2 959 320

Association l'Oeil 3 600 000

Provision pour dépréciation - 3 279 660

CREANCES CLIENTS ET CPTEs RATTACHES **0**

CREANCES CLIENTS DOUTEUX **0**

AUTRES CREANCES **15 412 274**

- Avances sur salaires 450 000

- Association ARGIS 399 645

- Produits à recevoir 14 562 629

DISPONIBILITES **33 238 829**

- SGCB – compte à vue 27 686 276

- SGCB – compte rémunéré 5 512 053

- Caisse 40 500

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE **252 976**

- Assurance 239 588

- Location de domaine 3 285

- Location de fontaine 7 215

- Location de boîte postale 2 888

DETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN

PASSIF

EMPRUNTS, DETTES AUPRES D'ETABL DE CREDIT **0**

AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDE **0**

DETTES FOURNISSEURS ET CPTEs RATTACHES **1 683 782**

- Fournisseurs 270 782

Dont :

- Althéo (12/2024) 9 540

- Total (12/2024) 94 690

- Restaurants (12/2024) 24 300

- Office Plus (2024) 19 594

- Antériorités 2020 à 2022 124 858

- Membres de l'association 168 000

- FNP 1 245 000

CAC 2024 705 000

Bilan 2024 540 000

DETTES FISCALES ET SOCIALES **3 774 441**

- Rémunération due 0

- Oppositions et dérogation 6 000

- Provision pour congés payés 1 133 292

- Cafat 1 425 251

- Mutuelle des fonctionnaires 138 818

- Humanis 613 874

- Prévoyance cadre 23 101

- Provision charges sociales si cp 434 105

DETTES SUR IMMOBILISATIONS

0

AUTRES DETTES

1 411 049

- Fondation Xéré

1 411 049



CCCE

COMITÉ
CONSULTATIF
COUTUMIER
ENVIRONNEMENTAL

